



FLASH INFO

[Edition janvier 2021]

En direct du SIAé



Le COSUR, Conseil de Surveillance du SIAé s'est tenu ce lundi 18 janvier sous la présidence croisée de l'Etat-Major de l'armée de l'Air et de l'Espace et du Délégué Général pour l'Armement, comme le prévoient les textes d'organisation du service. Pour info, les organisations syndicales ne font pas partie du COSUR.

UNE DECISION LOURDE DE CONSEQUENCES

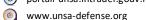
- C'est en effet sous l'impulsion de l'Etat-Major des Armées et son bras armé dans le domaine aéronautique, la DMAé (Direction de la Maintenance Aéronautique) qu'a été prise la décision de mettre un terme aux activités du site de Toul à l'horizon 2024/2025, une fois les derniers travaux réalisés sur PUMA et le retrait de cette machine de l'activité opérationnelle remplacée par l'hélicoptère de nouvelle génération NH90. C'est le site de Phalsbourg, autre antenne de l'AlA Clermont, qui a été retenu pour accueillir le NH90 dans le cadre du rapprochement entre opérationnels et industriel SIAé.
- Pour l'UNSA, cette décision est lourde de conséquences, à la fois sur le plan humain bien sûr, mais aussi social et industriel. L'impact de cette fermeture annoncée sera fort sur la région touloise et à l'heure où tous scrutent avec attention toutes les compétences aéronautiques, cette décision est mal venue pour l'UNSA. D'autant plus que depuis 13 ans que l'antenne de Toul est rattachée au site de Clermont, les personnels ont adapté leurs méthodes de travail, ont démontré leur grande capacité et leurs compétences à remplir la mission. Ils ont répondu présents avec efficacité et respect des délais à la mission.
- On pourrait se dire que la démographie locale ne laissera en 2024/2025 qu'entre 20 et 30 personnes à reclasser, on pourrait aussi se dire que la création d'une antenne SIAé sur la Base Aérienne de Nancy pour assurer le soutien du moteur du M2000, le M53, offrira quelques opportunités, comme la mobilité vers le site de Phalsbourg pour tous les volontaires (pour info 120km entre les 2 sites) mais la moyenne d'âge des agents comme les mobilités restent une contrainte et l'UNSA ne peut que déplorer cette décision qui fera, c'est obligé, bien des dégâts humains et sociaux. Par ailleurs, le contexte que nous savons tous et que nous vivons depuis maintenant un an vient rajouter de l'anxiété à l'anxiété et cela est largement compréhensible, quand bien même cette considération semble éloignée des préoccupations de la DMAé.

A suivre...

- D'autres activités
 aéronautiques sont
 susceptibles
 d'envisager un avenir
 pour Toul, encore
 faut-il que la DMAé
 et le SIAé aient la
 volonté d'aller
 « à la chasse sur ces
 charges ».
- Les personnels peuvent compter sur le soutien de l'UNSA-Défense pour toutes questions et démarches.
 A suivre...

UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau 75007 PARIS 01 42 22 37 02





@UnsaDefense

@Unsaperense

www.facebook.com/UNSADefense

Unsa defense diffusion